

PLAN LOCAL D'URBANISME PHASE DIAGNOSTIC

ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE OU FLORISTIQUE (ZNIEFF)

C6

Mise à jour : 11/10/2012

Echelle : 1 / 15000

Commune
d'Esserts-Blay

Urbanistes et paysagistes :



ZNIEFF DE TYPE II
MASSIFS DE LA LAUZIERE
ET DU GRAND ARC

ZNIEFF DE TYPE I
VALLÉE DU GRAND ARC

ZNIEFF DE TYPE I
ECOSYSTÈME ALLUVIAL DE L'ISÈRE
DANS LA VALLÉE DU GRÉSIVAUDAN

ZNIEFF DE TYPE II
ZONE FONCTIONNELLE DE LA RIVIÈRE ISÈRE
ENTRE CEVINS ET GRENOBLE

LÉGENDE

-  Limite ban communal
-  Cours d'eau
-  Bâti
-  ZNIEFF de type I
-  ZNIEFF de type II



Source : Direction Régionale de l'Équipement Rhône-Alpes